N/Réf : CAB/PR/CPCSC/ /FNL/MK/2011

***Note à la Bienveillante Attention de Son Excellence Monsieur le Directeur de Cabinet du Chef de l’Etat***

**Concerne : Rapport du suivi de résolution des problèmes sociaux**

1. **SYNTHESE**
2. Le Ministre de l’EPSP a fait suite à la lettre référencée 0604/2011 du 25 avril 2011 lui adressée par Son Excellence Monsieur le Directeur de Cabinet du Président de la République, relative à l’objet susmentionné.
3. Les principaux problèmes sociaux de l’heure dans le secteur de l’Enseignement Primaire, Secondaire et Professionnel sont globalement résolus par le Gouvernement de la République a affirmé le Ministre :
4. Partenariat Gouvernement – Syndicats.

Il y a eu changement à la tête du SYNECAT désormais dirigé par M. André MALASI qui, lui participe à toutes les activités de l’Intersyndicale des Enseignants de l’EPSP.

Les travaux de la Commission paritaire Gouvernement et Intersyndicale se sont tenus du 15 au 18 août 2011 et du 30 août au 1er septembre 2011 avec comme principales résolutions :

* l’octroi d’une prime de fonction spéciale ;
* la création d’un comité permanent de suivi de l’exécution des recommandations et résolutions de la Commission paritaire ;
* l’engagement des parties à garantir une rentrée scolaire apaisée.

1. La Mutuelle de santé des Enseignants :

Le Gouvernement a libéré sa quote-part pour le fonctionnement de la Mutuelle à fin août 2011, soit un montant d’un milliards de francs congolais, nécessaire pour le démarrage des activités.

Des contacts ont été pris avec le Ministre de la Santé pour permettre aux Enseignants de Kinshasa et à leurs familles de bénéficier des soins de santé dès octobre 2011 dans des formations médicales avec lesquelles la Mutuelle aura signé des conventions.

1. Echéances paie salaires :

Depuis avril 2011, les salaires des enseignants sont payés pendant le mois, même si l’échéance du 20 n’est pas encore respectée.

Le Gouvernement a fait de la paie des enseignants une priorité.

1. Réduction de la durée :

Grâce à un protocole d’accord signé avec l’Eglise Catholique, la paie des enseignants des écoles publiques conventionnées Catholiques est confiée à l’agence fiduciaire CARITAS CONGO Asbl.

1. Rentrée scolaire apaisée :

Les conclusions des négociations avec l’Intersyndicale de l’EPSP et les autres actions menées par le Gouvernement ont permis une rentrée apaisée.

1. Poursuite du processus de la gratuité de l’enseignement primaire :

Faute des ressources budgétaires suffisantes, la gratuité n’a été élargie qu’aux classes de 4ème année pour l’intérieur du pays, excepté les villes de Kinshasa et Lubumbashi.

1. Distribution du paquet minimum des manuels scolaires essentiels :

Signature d’un protocole d’accord entre le Gouvernement et les Editeurs nationaux dans le cadre du partenariat public-privé pour l’impression, la distribution et la vente à moindre coût des manuels scolaires aux élèves.

Dans cette optique la société MASCO Sprl sollicite du Gouvernement un prêt de 15 millions de dollars américains pour l’impression de 5.226.000 exemplaires. Une Commission interministérielle réfléchit sur la faisabilité de l’opération.

1. Distribution du Larousse Illustré du Cinquantenaire :

La dernière tranche des frais relatifs au transport des dictionnaires a été libérée par le Gouvernement.

Le plan de distribution est prêt pour l’exécution.

1. **AVIS ET SUGGESTIONS**
2. Le Collège Chargé des Questions Sociales et Culturelles trouve en ce Ministre la volonté de voir aboutir les solutions aux problèmes de l’heure, surtout en cette période d’élections. Le Collège propose que lui soit adressé un accusé de réception avec satisfécit.

En annexe, projet d’accusé de réception.

Haute considération.

**Léonard MASU-GA - RUGAMIKA**

Min. : Cons. Faustin NSAKA LUMPUNGU

Saisie  : Mme MUTOBA KAWELE

**Visa  : DIRCABA I**

**PROJET**

*N/Réf. : CAB/PR/CPCSC/ /FNL/MK/2011*

***Transmis copie pour information à :***

* *Madame le Directeur de Cabinet Adjoint du Chef de l’Etat ;*
* *Monsieur le Conseiller Principal du Chef de l’Etat au Collège Chargé des Questions Sociales et Culturelles.*

***(Tous) à KINSHASA/GOMBE***

-----------------------------------------------------------

***A Monsieur le Ministre de***

***l’Enseignement Primaire,***

***Secondaire et Professionnel***

***à KINSHASA / GOMBE***

***Concerne :* Rapport du suivi de résolution**

**des problèmes sociaux**

***Accusé de réception***

*Monsieur le Ministre,*

*J’accuse bonne réception de votre lettre référencée MINEPSP/CABMIN/0507/2011 du 07 septembre, dont l’objet est susmentionné et je vous en remercie.*

*J’apprécie à sa juste valeur l’engagement qui est le vôtre pour trouver des solutions aux problèmes sociaux qui se posent à l’Enseignement Primaire, Secondaire et Professionnel. Aussi vous encourage-je à poursuivre dans ce sens.*

*Veuillez agréer,* ***Monsieur le Ministre****, l’expression de ma considération distinguée.*

***Gustave BEYA SIKU***